



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
 Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
 Enseignement obligatoire  
**Etablissement primaire Pré-du-Camp, Le-Sapay**

## Compte-rendu **Instance participative – n° 8** *lundi 14 octobre 2019*

Horaire :	18h00 à 20h00	Lieu : Ecole Pré-du-Camp Bibliothèque (rez inférieur)
Présent-e-s :	Représentant-e-s des parents : G. GRAUSER, C. GOLAY MENU (Pré-du-Camp) M. GARDA (Le-Sapay)  Représentant-e-s des enseignant-e-s : C. SCHURCH VORPE, D. BOYMOND (Le-Sapay) M. SCHLOSSER, M. ARINTSOA (Pré-du-Camp) G. SCHWARZ, M.-A. RAPP, responsables de secteur du GIAP C. RAMBACH, service de l'enfance (Plan-les-Ouates) S. LAGRANGE, Administratrice du groupement intercommunal Le-Sapay F. ORTEL, directrice d'établissement	
Excusés :	D. ROSSI, A. BARTHASSAT, H. KUS, S. BOSSY, G. SCHMID	
Invités :	M. MULARD, éducateur, F. BENCHIAL, travailleur social hors murs (TSHM)	
Prise de notes :	J. MARQUIS, secrétaire d'établissement	

### **1. Accueil des membres et des invités**

La Dir-E souhaite la bienvenue à tous les participant-e-s. Elle accueille notamment :

- Mme Marie ARINTSOA, nouvelle représentante des enseignant-e-s à Pré-du-Camp;
- Mme Marie-Aline RAPP, nouvelle responsable GIAP pour notre secteur (en succession de Mme SCHWARZ);
- M. Fayçal BENSCHIAL, TSHM;
- M. Marc MULARD, éducateur de l'établissement.

La Dir-E annonce le départ à la retraite de Mme SCHWARZ qu'elle remercie très chaleureusement. Elle exprime sa gratitude pour son efficace collaboration et lui souhaite une belle nouvelle étape de vie.

Mme SCHWARZ remercie les partenaires pour les collaborations qu'elle a pu construire, tant avec la Commune, les enseignants, les secrétaires, les associations de parents et la directrice de l'établissement. Elle offre l'apéritif qui sera dégusté ultérieurement et quitte l'assemblée après avoir passé la parole à Mme RAPP qui lui succède. Celle-ci a pu être présente dans les différents établissements dont elle prend désormais la totale responsabilité, après avoir travaillé conjointement pendant plusieurs semaines avec Mme SCHWARZ.

Un tour de table permet des présentations et un partage d'information.

- Mme RAPP confirme que les contacts avec le parascolaire restent identiques ([site.19@acg.ch](mailto:site.19@acg.ch) + tél : 079.477.18.77).
- Fayçal BENSIAL explique brièvement le travail de TSHM au sein de la commune de Lancy : son action est celle d'un éducateur de rue, qui côtoie, intervient, crée du lien, oriente les jeunes, les adolescents, propose des activités et un soutien dans différentes démarches. Les TSHM fournissent également un soutien éducatif à la parentalité. Sept TSHM travaillent sur la Commune de 9h à 22-23 heures. L'école est une prise de contact importante. S'il n'y a pas de contact, une partie des jeunes en difficulté passe incognito, ce qui est regrettable. Quelques activités ou lieux de rencontres sont énoncés :
  - **Café communautaire** (dans le bâtiment de l'Etoile): ouvert du lundi au jeudi de 17h30 à 22h30.
  - **"Sports pour tous"** (+ salle de danse) : le mercredi après-midi à l'école des Palettes.
  - **Permanence 12-15ans** : tous les lundis de 16h00 à 17h30 (école En-Sauvy, dans les classes de 8P).

Mme RAMBACH explique qu'il existe également une autre équipe de travail social hors-murs (TSHM/FASe) qui est présente sur le territoire de Plan-les-Ouates et qui travaille en collaboration étroite avec la Commune de Plan-les-Ouates, particulièrement le service communal de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ). Il existe sur Plan-les-Ouates également différents intervenants qui travaillent dans le domaine de la prévention, via notamment une coordination jeunesse, avec le Locados par exemple.

La Dir-E ajoute que les TSHM participent à la CICO, séances de travail organisées toutes les 5 à 6 semaines, sous l'égide d'un Conseiller administratif et qui rassemble des partenaires oeuvrant à la sécurité des enfants dans leur environnement scolaire et leur quartier. A la CICO, il y a aussi des représentants des APM (agents de police municipale), des policiers cantonaux, des agents de sécurité privés, les directions d'établissements primaires et secondaires comme les directions des centres de formation.

La Dir-E rappelle que les TSHM ont été très actifs lors de fêtes d'écoles. Ainsi, au Sapay, l'APE avait fait appel aux TSHM qui avaient coachés des jeunes pour la mise en place du matériel nécessaire pour le repas organisé lors du FestiSapay. Les TSHM établissent dans ce cadre des contrats avec des groupes ou des associations qui bénéficient gratuitement de locaux communaux. En contrepartie de cette gratuité, les associations sont invitées à s'investir dans des événements qui touchent à la vie du quartier.

Des enseignants de l'établissement souhaiteraient que les TSHM soient présentés aux élèves de 8P entre autres. Une enseignante suggère que les TSHM fassent partie intégrante de l'instance participative. Ils seront les bienvenus si leurs disponibilités le leur permettent !

- Marc MULARD est l'éducateur de l'établissement depuis la rentrée scolaire. Il est rattaché à l'OMP. C'est une nouvelle mission pour lui au sein d'un établissement scolaire. Pour les enseignant-e-s et la Dir-E, il s'agit de construire de nouvelles synergies pour entourer, accompagner, encadrer au mieux les élèves.

M. MULARD est éducateur "pré-pluri" pour 50% (lundi à Pré-du-Camp / mercredi et vendredi au Sapay) et est aussi SPES éducatif (soutien pédagogique en enseignement spécialisé décidé suite à des demandes réalisées en lien avec la PES) : il intervient auprès de deux enfants au Sapay, deux jours par semaine.

Ses actions se construisent petit à petit dans des collaborations avec les classes, pour favoriser un climat scolaire propice au respect et à l'apprentissage. Il intervient dans des relations entre pairs (enfants), entre enfants et adultes, entre les enfants et le travail. Il travaille sur la dynamique de classe et la façon dont les enfants intègrent leur métier d'élève. Il collabore avec les enseignants, l'infirmière, parfois avec les thérapeutes (avec l'accord des parents) et la Dir-E.

## **2. Premières actions dans les écoles**

### **Sapay : bilan du goûter sain du 8 octobre 2019**

Ce grand goûter est en lien avec la promotion d'une alimentation saine (qui a fait l'objet d'une formation au sein de l'équipe enseignante). Les fruits et les légumes ont été apportés par les enfants, préparés en classe ou par les parents, à la maison. Le GIAP (groupement pour l'animation parascolaire) a offert le fromage, l'APES a fourni le pain, le lait a été fourni gracieusement par les représentantes de l'Union des paysannes de Plan-les-Ouates qui s'occupent des dégustations offertes lors de la journée annuelle du lait. Les enseignants ont préparé des eaux aromatisées sans sucre. Des associations sportives, qui travaillent dans l'école, sont venues faire quelques animations. Cette année, l'Institut Jaques-Dalcroze, La Fourchette Verte, le SSEJ et le club de natation étaient présents. Il a manqué des animations sportives qui fassent bouger les enfants et les familles sont parties assez vite. Cependant, le bilan est très positif : il y a eu une belle fréquentation dès 16 heures et le goûter s'est déroulé dans un climat très positif !

La Dir-E remercie l'équipe de l'école d'avoir organisé ce goûter et se réjouit de cet événement qui rassemble les élèves autour d'une action de prévention et de soutien à la santé et permet de créer des liens entre les enfants, l'école et les familles.

### **Pré-du-Camp : bilan des 5 semaines « Bien vivre ensemble »**

Dans la continuité du projet d'école pour développer le "bien-vivre ensemble", des actions ont été conduites, dans toutes les classes, comme ce fut déjà le cas l'an dernier, durant les premières semaines d'école à la rentrée 2019. Ces activités se sont terminées par des chants de tous les enfants rassemblés, le 3 octobre 2019.

Les 5 activités décrites ci-dessous ont permis des jumelages de classes de grands avec des classes de petits et ont été préparées par le comité d'enseignant-e-s "Bien vivre ensemble" :

1. Vivre ensemble : réactiver les règlements (classe, préau, école);
2. Activité commune à toutes les classes : soleil avec les mains et les photos des enfants de chaque classe;

3. Chants sur la bienveillance et la différence;
4. Semaine de la différence avec des activités proposées par le comité du conseil d'école;
5. Oiseaux sur les fenêtres des classes, à partir d'une histoire d'oiseaux.

### 3. Divers

- En lien avec le Conseil d'école du Pré-du-Camp : Mme Rapp demande s'il est possible que les parents excusent leurs enfants du parascolaire de midi pour les dates de conseils afin d'éviter de longues manipulations en cas d'excuse au jour le jour. Mme Schlosser précise que se sont toujours les mêmes enfants et propose à Mme Rapp que toutes les dates de l'année lui soit transmises en début d'année avec la liste des enfants y participant afin de les excuser une fois pour toute, ce qui ne pose pas de problème.
- Mme SCHLOSSER remercie la Commune pour la pose des fontaines qui ont été placées dans le préau durant l'été.
- Mme GRAUSER explique que la distribution des flyers pour les inscriptions à l'APEPC ne fonctionne pas bien, ni le jour de la rentrée, ni le jour de la visite des futurs 1P et de leurs parents dans leur nouvelle classe. Elle demande donc si les APE peuvent venir dans les réunions de parents de 1P se présenter, et pouvoir à ce moment-là distribuer les flyers aux parents. La Dir-E a communiqué les dates des réunions et l'APE a pu être présente selon les disponibilités du comité.
- APES : SantEscalade. La préparation à la course de l'Escalade a lieu le mercredi midi pour les enfants de 5P à 8P. Il y a 6-7 parents qui coachent les quelque 30 enfants inscrits.

L'APEPC souhaiterait pouvoir organiser ces entraînements l'année prochaine.

### 4. Perspectives pour 2019-2020 :

#### **Suivi des informations du 6 mai dernier, projets, propositions.**

- Préparer un flyer pour prévenir les mauvais usages des écrans ou encourager les bons usages des écrans.

Mme GRAUSER signale qu'un flyer est donné dans les institutions de la petite enfance (TISSERON) (3-6-9-12). Voici les liens communiqués après l'instance participative :

- <https://www.3-6-9-12.org>
- <https://www.3-6-9-12.org/campagne-internationale>
- <https://www.3-6-9-12.org/wp-content/uploads/2018/03/Aff-A3-Apprivoiser-les-ecrans-2018-2-HR2.pdf>

Mme SCHLOSSER dit que dans les classes, les enseignants voient des enfants souvent très fatigués. Est-ce légitime pour les enseignants de parler de cela aux parents? Avec un support existant, ou un support légitimé par cette instance participative, il serait plus facile d'ouvrir le dialogue dans les réunions de parents par exemple.

- **APEPC : L'écologie, quelles stratégies mettre en place ?**

Le comité de l'APEPC est assez sensible aux questions de l'écologie. Il souhaite un partenariat entre l'école et la maison. La question est de savoir si nous pourrions être une école pilote sur l'écologie. Mme SCHLOSSER dit que l'idée émerge de plus en plus dans l'école. Au sein des classes, des efforts sont faits pour économiser les classeurs, les boîtes de crayons. Il faut cependant que ce soit pratique, faisable.

La Dir-E dit qu'il serait bien que les enseignants réfléchissent à cette perspective et en fassent part à l'IP pour que les APE, dont les préoccupations semblent être identiques à celles des enseignants, soient au courant et puissent collaborer avec eux.

- **L'Escalade et l'APEPC, une collaboration à long terme ?**

L'APE souhaiterait pouvoir créer un "protocole" qui soit pérenne pour que cette fête fonctionne bien et que l'événement soit facile à organiser chaque année. Mme ARINTSOA rappelle qu'une fête par année est organisée avec les familles et que la période peut changer. Cette année, c'est l'Escalade qui sera le moment festif prévu !

Mme SCHLOSSER demande si l'APEPC pourrait s'occuper d'une soirée de l'Escalade, alors que les enseignants la fêteraient dans leur classe. Il faudrait juste trouver un lien entre la fête de l'école et la fête de l'APEPC.

## **5. Dates définies pour les prochaines instances participatives 2019-2020**

- **Lundi 27 janvier 2020 à 17h30 au Sapay**, à la salle de réunion du 2<sup>ème</sup> étage de l'école 1, avec les enfants délégués du conseil d'école.
- **Lundi 27 avril 2020 à 17h30** à la bibliothèque du Pré-du-Camp.

La Dir-E remercie les participant-e-s et lève la séance à 20h05. L'apéritif est offert par la Commune et le parascolaire (Mme SCHWARZ).